

Relevé de décision synthétique du comité syndical Du 22 février 2023 à Ste Colombe de Villeneuve

L'ordre du jour était le suivant :

- Administration générale du smavlot47
- Règlement Unique pour la M57 **D**
- BP 2023 **D**
- Développement territorial
- Point d'information général sur les projet et dispositifs
- Choix du prestataire assistance diagnostic COT **D**
- Grand Cycle de l'Eau
- Attribution marché suite Lots infructueux marché affluents 2022 (Boudouyssou/Lède) **D**
- Réponse aux appels à projets régionaux et nationaux (nature et transitions, zones humides et autres appels à projets biodiversité) **D**
- Actions PAPI : poursuite des études en cours **D**
- Adhésion au SMBL : évolution de la cotisation (information)
- Avancement des dossiers en cours (information)

Divers

***D**= délibération à prendre

Thème	Titre délibération	Vote	Résultat du vote	Remarques / points de débat
ADMINISTRATIF	Règlement Unique pour la M57			
	Cotisations 2023	Oui	Adoptées à l'unanimité	
	BP 2023			
Développement de territoire	Choix du prestataire assistance diagnostic COT	Oui	Adoptées à l'unanimité	
Grand Cycle de l'Eau	Attribution marché suite Lots infructueux marché affluents 2022 (Boudouyssou/Lède)			
	Réponse aux appels à projets régionaux zones humides	Oui	Adoptées à l'unanimité	
	Réponse aux appels à projets régionaux et nationaux (nature et transitions,			
	Actions PAPI : poursuite des études en cours			